6ème ANNEE — PRINCE-ALBERT, SASK., JEUDI, 17 FEVRIER 1916 — No. 49

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

ABONNEMENTS:
Un an (Canada).......$1.00
Un an(Etranger)fr7 50 $1.50

ANNONCES
La ligne (1ère insertion) $0.12
Insertions subsequentes 0.08
Mariage, Décès, Naissance - - - - .25

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Le seul journal français de la Saskatchewan

REDACTION:
405, 13ème RUE

ADMINISTRATION
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask.
Téléphone 2964

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., *Rédacteur en Chef.* — PUBLIÉ PAR LA CIE LA BONNE PRESSE LTÉE. — J.-P. DAOUST, *Administrateur*

Le principe des races

Il en est qui s'opposent frénétiquement à la notion des lenteurs nécessaires de l'histoire réelle, et pour satisfaire leur illusion radicale, ils voudraient faire reculer les événements de cinquante ans.

C'est ainsi que la plupart des innovateurs de la Saskatchewan voudraient que l'histoire du Nord-Ouest n'eut jamais été écrite, afin d'y effacer toute trace de catholicisme et de langue française. Ils sont d'un orgueil national indomptable, et étant différents de nous, ils se croient supérieurs à nous. Ils prennent leur orgueil pour du patriotisme, et ils n'aboutissent qu'au fanatisme. Ils oublient le principe de la quasi-égalité des races, et de la quasi-similitude des hommes. Ils oublient que les plus grandes races se sont étiolées et dégradées, et que des races longtemps inférieures se sont relevées; ils oublient qu'il y a eu un temps pour les Romains et un temps pour les «Barbares», un temps pour les Aryens et un temps pour les Arabes.

L'étude de l'histoire donne un coup au préjugé des races, dont il est à souhaiter qu'il meure: l'histoire nous persuade qu'il ne peut y avoir de grandes différences entre les races; l'histoire ne produit aucun préjugé, au contraire, elle élabore un patriotisme éclairé, et ceux qui étudient l'histoire pour l'histoire admettent facilement que la bonne entente sociale est possible, sans pour cela effacer les patries ou laisser le lien moral entre les patries.

Ceux qui se sont donnés pour charge de détruire l'influence française et catholique dans l'Ouest canadien sont d'un impérialisme malsain. L'impérialisme, chez un peuple, est l'idée ou le sentiment qu'il n'est jamais assez grand pour sa gloire, pour son honneur, pour sa dignité et pour le rôle qu'il joue dans le monde.

Quoi qu'on en dise et quoi qu'on fasse "l'ère des petits Etats n'est pas passée". Les grands empires ne sont pas plus nécessaires de nos jours, que le sont les trusts ou les monopoles.

Les "jingoes" de la Saskatchewan, sont beaucoup plus dangereux que ne le sont ceux qui, comme nous, veulent la grandeur et l'expansion de l'empire britannique, mais qui, en même temps, tiennent à conserver leur patrimoine national.

Nous ne pouvons être considérés coupables de sécession si nous nous révoltons contre nos oppresseurs locaux. Qui oserait nous qualifier d'anti-patriotes parce que nous aimons la langue française: et qui oserait nous accuser du crime de lèse-patrie parceque nous voulons nos écoles?

Notre patriotisme n'est pas un patriotisme particulariste: d'un autre côté nous ne voulons pas être une proie au patriotisme impérialiste.

L'étatisme de la Saskatchewan ne nous empêche pas d'être nous-mêmes: nous pouvons être une cellule de l'Etat, mais nous voulons garder notre personnalité, nous voulons conserver notre autonomie, surtout en matière scolaire.

Que ceux qui veulent détruire l'histoire et effacer nos écoles séparées y songent bien: notre bonheur peut être différent du leur, mais notre bonheur nous appartient, et ils ne nous enlèveront pas le moyen de sauver nos âmes; nous, catholiques franco-canadiens, nous avons un idéal qui nous appartient, et nous nous devons de le développer: tant pis pour eux s'ils n'ont pas assez d'intelligence pour comprendre cet idéal. Libre à eux d'en choisir un autre s'il ne leur convient pas.

Le cloaque moderne

II

Chers lecteurs,

Je suis indigné, comme tout le monde, en lisant le récit des atrocités commises en Belgique et en France par les grossiers soudards Teutons. Mais, je ne peux m'empêcher de rire aux éclats, en voyant les exclamations naïves des feuilles Anglaises et Françaises, sur la violation par les Allemands des principes de la civilisation moderne, et le retour des dits Teutons à la barbarie du moyen âge.

Mais non! mais non! braves gens; vous faites erreur, complètement erreur, je vous assure. D'abord, les Allemands savent mieux que vous ce que c'est que la "civilisation moderne": ce sont eux qui l'ont inventée et qui vous l'ont apprise. Regardez-les donc en faire l'application pratique, puisque vous avez si bien accepté leur enseignement de la théorie. Ils sont vos maîtres en civilisation. Ne dites pas le contraire. Il y a quelques mois à peine, il n'y en avait que pour eux dans les Universités de France, d'Angleterre et d'Amérique, ainsi que dans la grrrande Presse des deux mondes.

C'est vous, qui retournez en arrière, avec vos idées de respect des non-combattants, respect de la propriété privée, respect des prisonniers; idées absurdes et surannées, vous répétaient pourtant, depuis longtemps, tous les Herr Docteurs Allemands: idées du moyen-âge, s'il en fut. Réactionnaires que vous êtes! Vous voulez donc nous ramener aux temps de la Trêve de Dieu, du Droit d'asile, et de la Chevalerie du XIIIe siècle? Vraiment, j'ai honte pour vous! Vos maîtres Allemands étaient en droit de vous croire plus avancés que cela en civilisation moderne.

* * *

Les Français avaient pourtant bien commencé l'application de cette civilisation à l'Allemande: d'abord, pendant la Révolution; puis, pendant la Commune; et plus récemment, lors de l'expulsion des religieux et des religieuses, et pendant les inventaires.

Et, si les Anglais veulent bien relire certaines pages de l'Histoire d'Angleterre et d'Irlande, se rapportant aux XVIIe, XVIIIe et commencement du XIXe siècles, ils pourront constater que, quand ils veulent, eux aussi s'entendent assez bien à l'application des principes civilisateurs. Au Canada, nous n'avons pas besoin de remonter si haut dans l'histoire. Les journaux de l'Ontario et du Manitoba nous renseignent chaque jour sur la manière dont la majorité Orangiste entend l'observation des traités et le respect des droits de la minorité.

Et les socialistes de tous les pays, donc! En voilà des gaillards qui ont vite compris le principe [illegible] allemande! Ils refusent tout droit au travail à [illegible] qui comprend assez peu le principe de la liberté moderne pour refuser de se soumettre à la tyrannie des dirigeants syndicalistes; ce fainéant qui veut travailler sans leur autorisation, ils vous le laissent, sans scrupules, crever de faim, avec sa femme et ses enfants. Sans compter la chaussette à clous, la machine à bosseler, et autres petits joujoux persuasifs: en attendant que l'accession au pouvoir du parti socialiste leur permette de se servir d'instruments plus perfectionnés et plus expéditifs pour ouvrir l'entendement des compagnons récalcitrants.

Si j'étais méchant, je pourrais parler un peu de la façon dont les Américains et les Anglais ont inculqué aux Sauvages d'Amérique les principes de la civilisation. Il y aurait là aussi quelque chose d'assez intéressant à dire. Mais, j'aurais l'air d'être juge et partie. J'aime mieux vous laisser vous arranger entre larrons, et contempler la comédie en spectateur désintéressé. C'est [illegible] nous. Mais, me direz-vous, il y a les grands principes modernes: humanité, justice, tolérance, fraternité universelle, etc. Oh! Oui! braves gens, je connais la rengaine. Mais vous oubliez que tout cela, ce sont des idées allemandes, que vous avez essayé de traduire en français et en anglais. Et si vous vous imaginez pouvoir traduire une idée Teutonne dans une langue étrangère quelconque en conservant aux mots leur signification naturelle, vous prouvez tout simplement que vous ne connaissez ni l'allemand, ni les Allemands.

* * *

"L'humanité? La Justice? La Fraternité? Parfaitement, vous répondent vos professeurs Allemands. C'est poussés par ces motifs élevés de la civilisation que nous pillons, incendions, massacrons, en Belgique et en France." Ça vous abasourdit? C'est pourtant bien simple, et à la portée de l'intelligence d'un enfant. S'ils ne pillaient pas les villes et les villages par où ils passent, les propriétaires jouiraient tranquillement de leurs biens. Or les propriétaires sont des ennemis de l'Allemagne. Au lieu de leur laisser la jouissance de ces bonnes choses, il vaut évidemment beaucoup mieux que ce soient d'honnêtes (?) Allemands qui en profitent. S'ils laissaient ces maisons debout, il pourrait prendre fantaisie à quelque franc-tireur de s'y embusquer et de tirer sur quelque innocent soudard Teuton attardé dans la rue. Pour prévenir le crime, l'incendie et la démolition s'imposent. Ces petits gosses, s'ils les laissaient vivre, ils deviendraient grands; et, advienne une autre guerre avec l'Allemagne, ils prendraient des fusils et tireraient sur les soldats Allemands: ces femmes et ces jeunes filles auraient probablement des enfants, qui feraient autant d'ennemis de l'Allemagne. Quant aux prisonniers, c'est encore pire; ils se sont déjà battus contre l'Allemagne, et n'attendent que que la chance de recommencer. Alors, *par humanité* pour les Allemands présents et futurs; ils massacrent tout.

UN SAUVAGE

(A Suivre)

Avis du Comité Exécutif de l'A. C. F. C.

Aviseur légal de l'A. C. F. C.

Le Comité Exécutif de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan est heureux de faire connaître à tous les membres de la société que M. J. A. Roy, de Régina, a bien voulu accepter de remplir la fonction d'aviseur légal de l'Association. M. Roy fait actuellement partie du bureau Frost & Gee, de Régina, et il est secrétaire particulier de l'honorable M. Turgeon.

—:o:—

Pour favoriser la colonisation

M. l'abbé Nap. Poirier, prêtre colonisateur, nous prie de signaler à l'attention de tous les cercles un service important que ceux-ci pourraient rendre à la cause de la colonisation.

Il s'agirait dans chaque centre de se renseigner sur le besoin de main-d'œuvre que pourraient avoir pour leur ferme au printemps, les Franco-Canadiens de la localité. On ferait connaître le nombre d'ouvriers de ferme dont on aurait besoin, le salaire que l'on offrirait du 1er mars au 1er décembre à des gens bien travaillants mais peu habitués à la culture. Le cercle recueillerait tous ces renseignements qu'il ferait parvenir au plus tôt à M. l'abbé Nap. Poirier, Eglise du Précieux Sang, 91 avenue Carrington, Woonsocket, R. I.

Il y a bon nombre de Canadiens Français aux Etats-Unis désireux de venir s'établir dans l'Ouest canadien, qui auraient besoin de trouver du travail en arrivant et de passer quelque temps dans une ferme pour s'habituer à la culture avant d'acheter des terres. Ceux-ci se contenteraient d'un modeste salaire pour commencer, et il y aurait tout lieu d'espérer qu'une fois rendus parmi nous, ils s'établiraient à demeure et fortifieraient d'autant les groupes franco-canadiens.

Le Comité Exécutif espère que chacun des cercles voudra bien s'occuper activement de cette question et se mettre en correspondance avec M. l'abbé Poirier, dévoué prêtre colonisateur de la Saskatchewan.

LA GUERRE

Marche des événements

MERCREDI 9 FEVRIER

Activité sur mer.—Le croiseur Anglais "Drake" avec le capitaine Segrave comme commandant de bord a capturé après une lutte de 3 heures le vaisseau allemand "Roon" que l'on croit être le fameux pirate qui s'empara de l'Appam.

Depuis plusieurs semaines certaines rumeurs sont répandues par différentes voies pour nous apprendre que l'Allemagne entend risquer une bataille navale dans la mer du Nord.

Sa flotte renforcée de gros canons et aidée de Zeppelin et de Taubes ferait une sortie soudaine contre la flotte anglaise qu'elle tâcherait de disperser et de poursuivre.

Complots allemands contre le Canada.—Le dire se confirme de plus en plus que les plans de destruction allemands tels qu'élaborés et dirigés par Von Papen allaient aussi se développer en Canada. La différence entre les manoeuvres allemandes aux Etats-Unis et au Canada était dans l'exécution des projets:—secrets de l'autre côté de la frontière—ils devaient se poursuivre à main armée au Canada.

JEUDI 10 FEVRIER

Sur le front Russe.—Une violente offensive autour de Czernowitz a eu pour résultat la prise de Uschesko et le passage du Dniester à cet endroit.

La résistance désespérée que les Austro-Allemands font à cette attaque russe serait, dit-on motivée par la crainte de voir la Roumanie joindre la Russie et entrer en guerre contre l'Autriche.

France et Italie.—L'arrivée et la brillante réception du président des ministres français à Rome tend à indiquer que l'objet de son voyage obtiendra plein succès. Il vient à Rome a-t-il déclaré pour établir une coopération plus intime en vue de la poursuite de la guerre—par la France et l'Italie.

A propos des sous-marins.—La demande du secrétaire des Etats-Unis aux différentes nations pour la règlementation des attaques sur mer donne chaque jour lieu à d'amers commentaires en Angleterre.

La presse à bon droit se montre surprise des propositions des Etats-Unis. L'on prévoit que cette demande d'accord restera lettre morte, attendu que les autorités anglaises favorisent l'armement des paquebots et que de son côté le sous-secrétaire d'Etat allemand déclare nécessaire l'exécution de mesures sévères dans la guerre sous marine.

A Salonique.—Des renforts en hommes et en matériel arrivent chaque jour pour les alliés à Salonique.

VENDREDI 11 FEVRIER

Officiel.—Les Turcs annoncent que les Dardanelles ont été bombardées par des croiseurs ennemis et que des aéroplanes ont survolé la péninsule de Gallipoli.

Les Allemands ont eu à essuyer quatre violentes attaques de leurs tranchées par les Français au nord-ouest de Vinny dans l'Artois.

Comme eux.—Au dire du capitaine Vennal, officier de réserve en congé à Montréal,les Allemands offrent une grande force de résistance à cause de l'emploi de trois sortes de gaz—le gaz lacrymoire qui avengle en faisant pleurer comme le jus d'oignon; le gaz empoisonné a base de cyanide, enfin un mélange des deux. Il prétend que les alliés seraient décidés à imiter les Allemands et à se servir de cette arme, quand ils auront réussi le complet perfectionnement des masques protecteurs pour leurs soldats.

Production des munitions.—Albert Thomas soussecrétaire au ministère de la guerre pour les munitions annonce que 750,000 ouvriers et ouvrières travaillent en France aux munitions, et que l'on s'attend néanmoins à ce que sous peu l'Angleterre soit capable de fournir deux fois plus de munitions que la France.

L'Artillerie en action.—"L'Echo Belge" annonce qu'une violent combat d'artillerie a lieu depuis dix jours entre Ypres et Armentières.—Des attaques incessantes d'aéroplanes sur les camps d'approvisionnement allemands réussissent à faire beaucoup de dommage au matériel allemand.

L'offensive Russe.—L'offensive russe se développe de plus en plus autour de Czernowitz, capitale de la Bukovine. Les Allemands se défendent sur les trois rivières, Sereth, Pruth et le Dniester qui dit-on a été traversé par l'avance russe.

Sur le front ouest.—Les Français ont réussi à capturer 200 verges de tranchées allemandes et l'on annonce que des combats ont lieu à différents endroits du front.

Les Allemands s'approvisionnent.—Le chimiste en chef de la compagnie américaine de cyanide à Niagara révèle que les Allemands ont réussi à extraire de l'air l'immense quantité d'acide nitrique nécessité pour la fabrication de leurs obus de gros calibre, de sorte qu'ils n'auront plus à faire l'importation de ce produit.

LUNDI 14 FEVRIER

Dans les Balkans.—On croit généralement, d'après des dépêches reçues d'Athènes, que la Bulgarie aurait fait des ouvertures de paix aux nations alliées. Il est pourtant vrai que les Bulgares combattent encore en Albanie, et que les Français après l'arrivée de nombreux renforts s'avancent par chemin de fer jusqu'à la frontière bulgare.

En Mésopotamie.—Les diverses opérations militaires qui ont lieu depuis plusieurs mois, en Mésopotamie ont tout au moins pour résultat de révéler malgré leur insuccès fâcheusement constant, un grand homme militaire dans la personne du général anglais Townshend, dont le public anglais est enthousiasmé et dont la ténacité, le savoir faire, le dévouement et la tactique, acquis a l'étude de la vie militaire de Napoléon ont rendu possible d'abord une résistance prolongée aux troupes turques à Ctesiphon ensuite la retraite sur Kut-El-Amara dont

(A Suivre en 2ème page)

Pour l'honneur du peuple belge

Le cardinal Mercier, archevêque de Malines, et les évêques de Belgique ont adressé, le 24 novembre 1915, aux évêques d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie, une lettre émouvante, dont le monde entier admirera le courage, l'éloquence et la dignité, et dont le peuple belge leur sera profondément reconnaissant. C'est une page vengeresse, qui soufflette la barbarie teutonne.

Après avoir rappelé l'odieuse légende, accréditée par le *Livre Blanc*, organe officiel de l'empire allemand, d'après laquelle la population belge aurait exercé d'odieux sévices sur les blessés allemands, les évêques s'écrient :

"*Nous savons que ces accusations injustes du gouvernement impérial sont d'un bout à l'autre des calomnies. Nous le savons et nous le jurons.*"

Ils adressent ensuite aux évêques allemands la proposition suivante :

"Afin que notre protestation ne se heurte pas à la vôtre sans effet utile, *nous vous demandons de bien vouloir nous aider à instituer un tribunal d'enquête contradictoire*. Vous désignerez au nom de votre épiscopat autant de membres que vous le désirerez et qu'il vous plaira de choisir; nous en désignerons autant, trois par exemple, de chaque côté, et nous demanderons [illegible] Etat neutre, de la Hollande, [illegible] de la Suisse, [illegible] des Etats-Unis, de vouloir nous désigner un surarbitre qui [illegible] les opérations du tribunal."

Les [illegible] de l'enquête allemande [illegible] dans le *Livre Blanc* publié à Berlin [illegible] dénuée d'autorité et qu'il est nécessaire de venger l'honneur du peuple belge. "*Nous affirmons qu'il n'y a eu nulle part en Belgique* [illegible]

[illegible] Vous appellerez devant le tribunal d'enquête contradictoire [illegible] vous voudrez, nous inviterons à comparaître tous les prêtres des paroisses où des civils, des prêtres, des religieux ou des laïques furent massacrés ou menacés de [illegible] au cri de: *Man hat geschossen!* (On a tiré!) Nous inviterons ces prêtres à signer, si vous le voulez, leur déposition sous la foi du serment, et alors, sous peine de [illegible] que tout le clergé belge [illegible], vous devrez bien accepter [illegible] le monde civilisé [illegible] les conclusions de cette solennelle et décisive enquête."

"Mais nous ajoutons, [illegible] et vénérés collègues, que vous avez le même intérêt que nous à la constitution d'un tribunal d'honneur, car nous opposons [illegible] *expérience directe, nous savons et nous affirmons que* [illegible] *Belgique* [illegible]

[illegible]

cela ne peut pas être, et, contraints par l'évidence, nous répondons que cela peut être, attendu que cela est. Devant le fait il n'y a pas de présomption qui tienne. Il n'y a pour vous comme pour nous qu'une issue: la vérification du fait par une Commission dont l'impartialité soit et apparaisse à tous indiscutable.....

"L'Allemagne ne nous rendra plus le sang qu'elle a fait couler, les vies innocentes que ses armées ont fauchées, mais il est en son pouvoir de restituer au peuple belge son honneur qu'elle a violé ou laissé violer.

"Cette restitution, nous vous la demandons à vous, qui êtes au premier chef les représentants de la morale chrétienne dans l'Eglise d'Allemagne."

Note.—Les dernières dépêches annoncent que l'épiscopat allemand prépare une réponse collective à la lettre des évêques belges.

Une belle lettre pastorale de Mgr l'évêque de Rimouski sur la question scolaire de l'Ontario

S. G. Mgr Blais, évêque de Rimouski, vient de publier une belle lettre pastorale pour demander aux fidèles de venir en aide aux "blessés" de l'Ontario.

"Cette malheureuse lutte écrit Sa Grandeur, vous est assez connue pour que je ne m'attarde pas à vous en décrire toutes les péripéties. Il nous suffit de savoir [illegible] de la part des adversaires de l'enseignement du français, un mépris injurieux de droits garantis, une violation patente d'un droit naturel, une oppression injuste d'une minorité; toutes injustices pour le redressement desquelles [illegible] demandé à nos compatriotes d'aller verser leur sang ou de donner leur argent et leur sympathie quand elles se consomment sur les vieux continents.

"[illegible] de vous faire remarquer que nous serions indignes de défendre ces causes sacrées à l'extérieur, si nous n'avions pas le courage de les défendre chez nous surtout quand ces violations de droits s'attaquent à nos congénères et menacent de détruire le rempart de tout ce qui fait notre force et assure notre survivance sur ce sol canadien, découvert et fondé par les nôtres, évangélisé et civilisé par les nôtres, défendu et gardé à l'Angleterre par les nôtres? Car il ne faut pas se faire illusion: la question ontarienne n'en est pas une qui se localise dans un coin du pays. Nos compatriotes de là-bas défendent un droit qui est le patrimoine de la nation; c'est une phase de cette longue lutte qui, depuis les jours de la cession du pays, n'a semblé avoir ses moments de répit que pour reprendre plus vive le lendemain; c'est à notre langue, à notre foi, à notre existence nationale qu'on en veut, et pour nous voilà le patrimoine sacré qu'il faut défendre.

"La lutte qu'il s'agit de soutenir aujourd'hui n'entraîne de notre part ni injustice dans son objet, ni violence dans ses moyens. Nos compatriotes ne veulent enlever à personne ses droits ni l'usage d'aucun droit, ils ne demandent ni [illegible] abandon de prérogatives ni une diminution de privilèges. Cette étroite conception de la liberté n'est pas le lot de notre race, grâce à Dieu notre mentalité française et catholique ne s'y prête guère. L'histoire atteste au contraire que le Canadien-français [illegible] aussi au détriment des siens. Ce que les Canadiens-français de l'Ontario demandent, ce que nous devons demander avec eux, c'est le droit à la vie, droit consacré par l'Auteur de la nature et reconnu par tous les peuples civilisés chez qui la notion de l'Evangile n'est pas [illegible] dans l'école qui est le prolongement de la famille, droits maintes fois reconnus par les Souverains qui, depuis un siècle et demi, ont bénéficié de notre loyal attachement, droits pratiquement et implicitement sinon expressément garantis par la constitution qui nous régit. On n'a pas même le prétexte fondé de reprocher aux nôtres de ne vouloir apprendre que leur langue: théoriquement et pratiquement, ils ont prouvé, ils prouvent encore qu'ils tiennent à l'enseignement de l'anglais parallèlement à leur langue maternelle, une fois qu'on a fourni à l'enfant le moyen d'assurer son premier développement intellectuel par la seule langue qui lui est familière. Le but de la lutte scolaire qu'ils poursuivent n'est-il pas en effet la conservation de l'école *bilingue?*"

L'immigration américaine

Le premier ministre Scott, de retour de Chicago, compte sur un bon mouvement d'immigration des Etats-Unis, bien que les conditions de la guerre aient créé de nombreuses objections aux Etats-Unis que les agents canadiens s'efforcent de réfuter dans toute la mesure du possible.

Marche des événements

(Suite de la 1ère page)

le succès n'a d'égal que la bravoure du général qui combattit souvent en personne dans les rangs des soldats.

Perte de croiseurs de guerre —On annonce la destruction par sous-marin ennemi, du croiseur français "Amiral Charner" qui surveillait les côtes de Syrie.

Les autorités anglaises font de leur côté connaître que le croiseur léger "Arethusa" a sauté après avoir frappé une mine dans la mer du Nord. L'Arethusa est le vaisseau qui avec le "Defender" coula le croiseur allemand "Manz" le 28 août 1915, en vue d'Heligoland.

MARDI 15 FEVRIER

Sur le front ouest.—Toute la ligne de bataille est le lieu de sérieux engagements, caractérisé surtout par le bombardement de grosse artillerie. De furieux combats de grenades à main ont aussi lieu chaque jour depuis plusieurs jours: des luttes aériennes deviennent plus fréquentes et plus audacieuses chaque jour.

Les Allemands ont capturé un demi-mille de tranchées françaises auprès de Tahure en Champagne mais au nord de Soissons auprès de Terny et le long de la rivière Aisne une attaque allemande d'infanterie a été vite réduite à néant par les canons français.

Dans les Vosges les Allemands ont bombardé des tranchées vides évacuées par les Français à l'insu des Allemands.

Les Anglais ont eu aussi à essuyer le feu des Teutons près du Canal Labassée.

En Albanie.—C'est un fait acquis que les Bulgares ont réussi à pénétrer à Elbassen ville importante d'Albanie— les habitants ont pavoisé à l'approche des troupes bulgares. On prévoit la jonction des Autrichiens et des Bulgares en Albanie.

Dans le Caucase. Les Russes ont capturé un des forts d'Erzeroum, où ils ont fait nombre de prisonniers turcs.

Le blocus peut être? Les ministres anglais ayant reculé devant la proposition de rendre le blocus contre l'Allemagne plus sévère et plus efficace, des réunions publiques se tiennent maintenant en Angleterre dans le but d'amener le gouvernement à laisser libre champ d'action aux autorités maritimes pour assurer le blocus.

LA VIE CIVILE ET LA VIE CHRETIENNE

VIE CIVILE

La naissance

Dieu a donné l'existence à la matière, la vie aux plantes, la sensation aux animaux et la raison à l'homme.

La vie naturelle se manifeste par la naissance.

Les délégués légitimes de Dieu pour communiquer et perpétuer la vie dans l'humanité, sont le père et la mère de famille.

Le nouveau-né doit être enregistré dans les archives de l'Etat.

A partir de ce moment il est canadien.

Instruction profane

Dès l'âge de raison, l'enfant doit apprendre de ses parents et de leurs délégués scolaires, c'est-à-dire instituteurs ou institutrices, doit apprendre à parler, à lire, à écrire, à calculer correctement.

En un mot, il doit recevoir, sur les science, les arts, une instruction suffisante, au moins pour le commun des mortels.

D'ordinaire, on délivre à l'écolier, un diplôme, indiquant son degré d'instruction.

L'apprentissage

L'adolescent, s'inspirant de sages conseils, choisit d'ordinaire, un métier: et s'exerce à l'apprentissage de sa profession.

Sous la direction des siens, ou d'un patron, il se perfectionne à cultiver la terre, à travailler la pierre, le bois, le fer, le cuir, etc., etc., et devient ainsi cultivateur, maçon, menuisier, forgeron, serrurier, charron, tanneur, cordonnier, etc.

Quelque soit son métier, il ne doit jamais en rougir: car, s'il y a de sottes gens, il n'y a pas de sot métier: être respectueusement obéissant à son maître ou patron: connaître et soigner ses outils: travailler avec goût: ne pas oublier la maison paternelle et éviter le cabaret avec ses excès.

Le tour du monde

L'apprenti devient ouvrier: mais sous prétexte de se perfectionner dans son métier, il quitte parfois le pays natal et fait ce qu'on appelle un petit tour du monde.

Il est bien exposé à perdre l'amour du pays, l'affection du foyer, les goûts simples et modestes de la vie familiale; à se créer des besoins nouveaux; et à se laisser enrôler dans les sociétés secrètes, antichrétiennes et maudites comme la Franc-Maçonerie, etc., etc.

VIE CHRÉTIENNE

Le Baptême

Dieu, nous a communiqué, non seulement la vie naturelle; mais encore la vie surnaturelle et divine.

La vie surnaturelle s'acquiert par le baptême.

Le prêtre, au nom de l'Eglise du Christ, confère le baptême. En cas de nécessité toute personne peut et doit baptiser.

Le nouveau baptisé doit être consigné dans les régistres de catholicité.

A partir de ce moment il est chrétien.

Instruction religieuse

Dès le jeune âge, au foyer, à l'école chrétienne et à l'église, le baptisé doit être instruit sur l'histoire sainte et le catéchisme. Il doit connaître au moins les principales vérités révélées; les préceptes qu'il doit observer toute sa vie; la prière, les sacrements et autres moyens de sanctification et de salut.

Le prêtre fait subir un petit examen à l'enfant qui se prépare à la 1ère communion, et délivre à l'adolescent un certificat d'instruction religieuse.

La Confirmation

Après la première communion, l'enfant se prépare à recevoir le sacrement de confirmation qui lui donne la *profession* de parfait chrétien.

Ce sacrement complète la grâce du baptême et place le confirmand sous le patronage du St. Esprit, en mettant à sa disposition les dons de Sagesse, d'Intelligence, de Conseil, de Force, de Science, de Piété et de Crainte de Dieu.

Le Confirmé s'engage à ne pas rougir de la Croix du Sauveur: à professer sa doctrine, par paroles et par actes: à respecter son âme et son corps, devenus le temple du St. Esprit: à se rappeler, les dimanches et fêtes, la maison paternelle qui est l'église, et à fuir les mauvaises compagnies.

Les oeuvres pour la jeunesse

Autrefois dans les vieux pays, il y avait les admirables corporations chrétiennes qui servaient d'école à l'apprenti, de maison à l'ouvrier, d'asile au malade et au vieillard, etc.

Aujourd'hui ces corporations se trouvent remplacées, en partie par les sociétés catholiques, comme la St. Jean-Baptiste, la Franco-Canadienne: par les patronages, cercles, comités paroissiaux. Ces associations, modernes préservent le travailleur de mille dangers, en lui offrant plusieurs avantages spirituels et temporels.

(*A Suivre*)

PONTEIX, Sask.

Depuis quelque temps la maladie et la mort ont semé la tristesse et le deuil dans plusieurs de nos familles.

Actuellement, Hector, fils de M. Arthur Marcotte, avocat; Yolanda, fille ainée de M. et Mme Jos. Lorenzino, marchand général, et Mde Adelard Laplante, jeune épouse d'un de nos cultivateurs à Laise, sont à l'hôpital de Régina. Nous leur souhaitons un prompt et complet rétablissement.

* * *

Vendredi, le 4 février 1916, mourait à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, Qué. M. Joseph Liboiron, époux d'Emma Hamelin et père des Melles Eveline, Ernestine et Eugénie et de Messieurs Azarie, cultivateur, et Adrien, Sous-Agent des Terres et secrétaire trésorier de l'A. C. F. C. de Ponteix.

Le défunt était un des premiers colons canadiens-français venus à Notre-Dame d'Auvergne en 1908.

Charpentier-menuisier de son métier, il avait aidé M. le curé A. Royer, à faire le plan de la chapelle actuelle et s'était rendu à Swift-Current, le marché d'alors, pour le chargement des voitures qui emportaient le matériel nécessaire à la construction de celle-ci.

Il fut un des trois premiers marguilliers de la paroisse qui dirigèrent alors, sous l'heureuse direction de leur zélé curé, toutes les oeuvres créées à Notre-Dame d'Auvergne.

Il était un apôtre zélé de la langue française et un ardent défenseur de nos droits.

Descendant en ligne droite (6e génération) de Louis Liboron, fils de Pierre Liboron et de Marie d'Aigreseille de Chaaux du diocèse d'Aunis, France, venu au Canada vers 1752, il avait conservé de ses ancêtres la vivacité et l'entrain de ceux-ci.

Le nom de Liboron a été changé à celui Liboiron au commencement du siècle dernier.

Il naquit à Saint Télesphore, comté de Soulanges, le 28 mai 1858.

Il est mort loin des siens pendant une visite, nécessitée par les conditions actuelles du marché, dans la chère Province de Québec où il désirait tant passer ses derniers jours.

Il est enterré dans sa paroisse natale, à côté de ses père et mère et de cinq de ses enfants qui l'avaient précédé.

La famille remercie sincèrement tous ceux qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie entre autres: le révérend Père J. E. Foucher, Provincial des C. S. V. d'Outremont, Montréal; Les membres de l'Association Catholique Franco-Canadienne de Ponteix: et Messieurs Joseph, Frédéric et Louis Hamelin, Dosithée Gohier, Alfred Pilon, J. Antonia Marion de Montréal; J. B. Liboiron et sa famille, frère du défunt etc.

Puisse Dieu dans son immense bonté, donner à son serviteur le repos éternel dans la compagnie de ses saints à jamais.

WOLSELEY, Sask.

Qui n'a pas entendu parler de cette ville? située sur la grande ligne du Canadien Pacifique, à 60 milles à l'est de Régina. Population: 1000 à 1100 habitants. Sept élévateurs. Lumière électrique. Téléphone reliant la ville à presque tous les fermiers, jour et nuit. Plusieurs magasins très bien montés, etc., etc. Bref, petite ville, vivante et prospère parce qu'elle est le centre d'un large district où la culture du blé est en honneur et où nos fermiers n'ont pas encore connu les années de disette.

* * *

La jolie petite église de Ste Anne du Loup, construite, il y a environ 16 ans, à l'extrémité ouest de la ville, est le lieu de rendez-vous d'une population catholique mixte, mais en grande majorité Canadienne-Française. La minorité se compose de quelques familles anglaises, polonaises et ruthènes. Les Canadiens-français sont à peu près tous, établis sur des terres dans un rayon de 6 à 8 milles.

Nous serions heureux de voir de bonnes familles nous arriver de la Province de Québec et fortifier notre belle paroisse. Mais pour les encourager à venir au milieu de nous, ne faut-il pas leur dire tout de suite, ce qu'elles peuvent trouver ici au point de vue catholique et français.

Disons le:

A l'Eglise, les sermons et catéchismes se font en français. Tout de même, pour rendre justice à la minorité, notre curé y ajoute chaque dimanche de courtes explications en anglais.

Au Couvent—(car nous avons depuis 10 ans, un excellent pensionnat de jeunes filles, dirigé par les Religieuses de Notre-Dame des Mission)—l'instruction se donne dans les deux langues.

A l'Ecole séparée—pour garçons et filles,—les religieuses diplômées suivent, en anglais, les programmes imposés par le gouvernement et préparent aux examens. On y fait du français dans les limites déterminées par la loi.

A l'école paroissiale, une autre religieuse enseigne, presque exclusivement, le français aux petits, à partir de l'âge de 4 à 5 ans, afin que ces chers enfants apprennent à bien lire et à bien écrire notre belle langue avant d'entreprendre l'étude de l'anglais. Ce système que nous avons employé depuis plusieurs années donne d'excellents résultats.

* * *

C'est pour faire profiter ses 7 ou 8 enfants de ces avantages réunis que tout dernièrement, M. Eudore Dureau, venait, d'une autre paroisse, acheter à un quart de mille de l'église et de l'école, trois beaux carreaux de terre.

Pour les mêmes raisons, M. Pierre Dubé nous revenait de Filmore, et devenait acquéreur, le mois dernier, d'une jolie propriété, attenant au terrain d'église.

N'est-ce pas aussi pour rapprocher ses enfants de l'école que M. Philiza Laverdière achetait, avant l'hiver, une maison en face du couvent?

Espérons que d'autres familles suivront ces bons exemples.

* * *

En attendant, il fait plaisir de constater que la population scolaire, dans quelques années d'ici, n'aura pas diminué. Les nombreuses inscriptions, ces dernières semaines, dans le régistre des Baptêmes, nous en donnent l'assurance.

Demande d'instituteurs ou d'institutrices

On demande trois Institutrices pouvant enseigner l'anglais et le français Salaire de $60.00 à $65.00 par mois 1e classe. Ouverture des classes le 15 mars.

S'adresser à A. GAUTHIER, Sec.-Trés., ST. DENIS, Sask.

Notes de voyage

Du PAS au PORT NELSON
du 16 juillet au 25 sept. 1915
Par S. G. Mgr OVIDE CHARLEBOIS, O.M.I.
Vicaire apostolique du Keewatin

(*Suite et fin*)

11 *Septembre*.—Toujours gros vent. Toujours à la même place: toujours dans l'attente du calme. Mais n'importe, nous avons suffisamment de quoi manger, grâces à la Providence Divine.

12 *Septembre.—Dimanche.—6 notres pas.*—Ce matin le vent a changé de côté et nous a permis de naviguer: mais de peine et de misère: les vagues étaient très grosses: une pluie froide nous pénétrait: nous avons failli verser une fois, et une autre fois le canot s'est presque rempli d'eau. Comme complément nous avons eu le mal de mer qui nous a dérobé notre dîner.

Maintenant nous sommes près d'un bon feu qui nous réchauffe et sèche nos habits et couvertures. Le sommeil va réparer les aventures du jour.

Tiens! le feu vient de prendre à ma tente. Il en a enlevé une bonne partie. Elle a failli y passer tout entière. *Fiat!*

13 *Septembre.—Lundi.*—Enfin le vent est modéré et nous est favorable. En ce moment notre voile est gonflée et nous avançons rapidement vers le Grand Rapide.

14 *Septembre—Mardi—Grand Rapide*—Nous sommes arrivés ce matin, le cœur content et heureux. nous avons aviron[illegible] une bonne partie de la nuit dernière. La fatigue se fait sentir. Mais n'importe nous avons atteint notre but, c'est le principal. Mes deux [illegible] sont déjà partis pour [illegible] à Cross Lake.

17 *Septembre.—[illegible]* [illegible]

[illegible] du missionnaire.

[illegible]

Cette maison est sous le patronage de St. Alexandre. Elle est située à l'embouchure de la rivière Saskatchewan dans le lac Winnipeg.

Les catholiques sont au nombre de 60; tous sont métis ou sauvages. Ils n'ont la visite du missionnaire que deux fois par année. La population protestante est de 150 environ.

21 *Septembre.—Mardi.*—De nouveau sous la tente. Nous avons laissé la mission de St. Alexandre hier midi. Nous avons monté tous les rapides sur un parcours de 20 milles. Un beau calme, nous a permis de traverser près de la moitié du lac des Cèdres. Mais voilà que le vent nous tient de nouveau captifs dans une île. Qui sait combien de temps nous y serons.

Je voyage en compagnie d'une vieille métisse complètement paralysée. On l'emmène au Pas pour la confier aux soins des bonnes Sœurs Grises.

24 *Septembre.—Vendredi.—Encore sous la tente.*—Une bourrasque de vent et de neige nous y retient. Mais n'importe, nous ne sommes pas loin du Pas. Le sifflet de la scierie se fait entendre facilement à nos oreilles.

Demain il nous suffira de quelques heures de beau temps pour revoir notre cher chez-nous. C'est [illegible] que nous attend un peu de repos. Il ne sera pas immérité. Mais dans quelques jours toutes ces fatigues de voyages seront choses du passé. Il ne restera que le souvenir du bien opéré, unique récompense du missionnaire.

Pour les Cultivateurs.

L'AVENIR DE L'ELEVAGE

Je crois que tous les agriculteurs qui m'entendent conviendront avec moi que l'industrie de l'élevage se présente aujourd'hui sous les plus brillants auspices, que celui qui débute dans cette branche de l'agriculture ne saurait commencer à une époque plus favorable.

"A ceux qui ont des capitaux,—et quel cultivateur n'en a pas cette année—je dirai: "Augmentez vos troupeaux: vous ne sauriez adopter un programme plus sûr et plus sage."

"Pour la première fois depuis bien des années, la production de la viande est en hausse; elle commence à répondre à la consommation. Aujourd'hui nous pouvons à peu près nous suffire. Nous ne dépendons plus de l'étranger pour nos approvisionnements de viandes. Le chiffre de nos importations a fortement baissé.

"Il est un fait que nous ne pouvons méconnaître. l'Australie, la République Argentine et les autres pays du monde subissent une crise aiguë qui a exercé son effet sur l'élevage. La guerre dévastatrice a ravagé les troupeaux européens. Une occasion s'offre à nous que nous ne pouvons négliger. Avec ses vastes territoires, sa population vigoureuse et intelligente, le Canada devrait, en peu de temps, développer l'industrie de l'élevage au point de lui donner des proportions importantes."

L'hon. [illegible] Martin Burrell à l'exposition d'hiver de l'Ontario.

LA COOPERATION AGRICOLE

En ces neuf dernières années, les cultivateurs du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ont organisé trois compagnies pour la vente de leur grain: ces trois compagnies font maintenant fonctionner 490 élévateurs de campagne et un grand élévateur terminus à la tête des lacs. L'actif total de ces trois compagnies dépasse quatre millions et demi de dollars, et le capital payé se chiffre à un million et demi de dollars. Au cours de leurs opérations, les cultivateurs ont vendu, par l'entremise de leurs compagnies, plus de 250 millions de boisseaux de grain et ont fait, sur ces opérations, un profit net de plus de $1,600,000. Tel est en peu de mots le bilan des trois compagnies à grain des cultivateurs de l'ouest savoir, la compagnie des producteurs de grain de Winnipeg; la compagnie des élévateurs coopératifs de la Saskatchewan, Régina, Saskatchewan, et la compagnie des élévateurs coopératifs de Calgary, Alberta.

La compagnie des producteurs de grain fut établie en 1906. C'était alors une maison à commission qui depuis a acheté des voies ferrées et a fait fonctionner plus de 175 élévateurs au Manitoba, et des élévateurs terminus d'une capacité de 2,500,000 boisseaux à Fort William. En 1911, les cultivateurs de la Saskatchewan organisèrent la Compagnie coopérative des élévateurs de la Saskatchewan.

Le gouvernement leur fournit 85 pour cent de l'argent nécessaire. En 1913, les cultivateurs de l'Alberta organisèrent leur compagnie coopérative d'élévateurs sur les mêmes bases que celle des cultivateurs de la Saskatchewan, et avec la même aide du gouvernement provincial. Toutes ces compagnies ont réussi, et, grâce à leurs opérations, elles ont fait disparaître une grande partie des difficultés qui entravaient le commerce du grain.

LA BONNE SEMENCE

On reconnait de plus en plus que la pureté de la semence est une question de la plus haute importance pour les cultivateurs. Tous les faits qui portent sur ce point sont donc intéressants, surtout lorsqu'ils résultent de recherches étendues et activement poursuivies. Ce sont des renseignements que ne doivent négliger aucun de ceux qui s'intéressent à l'agriculture: cultivateurs pratiques, producteurs de grain, agronomes, etc. Le rapport du commissaire fédéral des semences qui vient de paraître, et que l'on peut obtenir gratuitement en s'adressant au bureau des publications, Ministère de l'agriculture Ottawa, contient des renseignements de ce genre.

Dans ce volume, le commissaire des semences, Géo. H. Clark, nous apprend que les travaux de cette division portent naturellement sur trois parties principales: la production, l'essai et l'inspection des semences. La production des semences comprend la diffusion des renseignements et d'autres mesures prises en vue d'encourager la production et l'emploi de semences de meilleure qualité. Le gouvernement fédéral aide directement, par des subventions ou autrement, les concours de récoltes sur pied, les foires de semence, les expositions provinciales de semences. Nous voyons que les sommes suivantes ont été accordées pour cette fin aux provinces en 1913-14: Ile du Prince-Edouard, $900.19; Nouvelle-Ecosse, $1,743.42; Manitoba, $2,292.57; Saskatchewan, $3,717.52; Alberta, $3,658.98 et Colombie Britannique $1,000, soit en tout, $28,285.52. La division rend également bien d'autres services sous ce rapport: elle fournit des renseignements sur la pureté et la faculté germinative du grain de semence employé par les cultivateurs: elle étudie les problèmes que présente la production de la semence, par exemple, la quantité de mauvaises herbes que renferme le sol soumis à différents assolements; l'utilisation, la teneur en graines de mauvaises herbes, et la valeur alimentaire des criblures d'élévateurs.

L'essai des semences embrasse l'analyse des échantillons que les grainetiers et les cultivateurs envoient à cette fin aux laboratoires d'Ottawa ou de Calgary, ainsi que des recherches et des expériences.

L'inspection des semences comprend l'application de la loi qui régit la vente des semences, la visite des grainetiers et des cultivateurs, et la diffusion de renseignements touchant la loi du contrôle des semences. Les agents permanents de districts sont aidés dans ce travail par des inspecteurs temporaires, employés pendant la saison d'activité du commerce. Le commissaire annonce qu'à très peu d'exceptions près les grainetiers de gros et de bétail font de leur mieux pour respecter la loi, que le commerce s'est grandement amélioré, et que le nombre de contraventions, proportionnellement au nombre de commerçants et de cultivateurs dont la graine a été inspectée, diminue graduellement.

Outre les renseignements découlant d'enquêtes effectuées sur les blé, avoine, orge et lin employés comme semence au Canada, le rapport contient une revue de la situation relativement à la production du maïs et de la graine de mil, et un compte-rendu des essais de semences, avec les résultats de ces essais sous forme de tableaux. La division s'occupe beaucoup également de graines de mauvaises herbes dangereuses, dont les différentes espèces sont indiquées en détail, avec leur provenance.

L'hiver rigoureux

Dans les grands ranchs de l'Alberta beaucoup de bestiaux meurent de froid cet hiver. Les pertes sont déjà considérables.

Règlements de Homesteads

T[illegible]

[illegible]

DEVOIR: [illegible]

DEVOIR: [illegible] acres ou plus. Un [illegible] de préemption peut être obtenu aussitôt qu'une patente de homestead, à certaines conditions.

Un colon qui aurait [illegible] ses droits de colon et ne pourrait obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR: Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300. Le terrain à mettre en culture peut être diminué par de la terre mauvaise et broussailleuse. L'élevage du bétail peut [illegible] certaines conditions être substitué à la culture.

W. W. CORY, C. M. G.
Sous ministre de l'Intérieur.

N.B. La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 64388.

Emploi d'institutrice

Une Institutrice catholique qualifiée pour la Saskatchewan, et capable d'enseigner le Français et l'Anglais. Classe à l'année, salaire $65.00 par mois d'enseignement. Pour informations s'adresser, Z. DUBE, Sec.-Trés., Périgord S.D. PERIGORD Sask.

L'intervention du Gouverneur dans la question Franco-Ontarienne

Se fera-t-elle ?

La question franco-ontarienne pose toutes sortes de points d'interrogation. A ce propos, un correspondant d'un journal américain, le *Transcript*, de Boston, et journaliste de carrière, M. E. W. Thomson, se demande dans une de ses récentes chroniques à son journal, si le gouverneur-général, le duc de Connaught, ne devra pas intervenir, afin d'une part, de faire cesser la persécution ontarienne, et, de l'autre, d'aider à la cause du recrutement dans notre province, par ce moyen, et d'imposer ainsi silence à ceux qui réclament justice pour les minorités d'ici, avant qu'on puisse leur demander de se battre pour les petites nationalités d'outremer. Voici cette partie de chronique, à titre documentaire:

"Il est curieux de noter qu'aucun politicien et aucun journaliste de l'Ontario a abordé cette question de savoir si Lavergne a tort ou raison d'affirmer que l'Ontario traite les Franco-Ontariens pis que la Prusse ne persécute une poignée de gens de langue française, en Alsace-Lorraine, en autant que des règlements scolaires aboutissent à la persécution.

"On a souvent fait, dans le Québec, entre les méthodes prussiennes et ontariennes pour la suppression de l'enseignement de la langue française, des comparaisons appuyées de preuves qui supportent manifestement l'avis de Lavergne. L'essence des griefs de la minorité française de l'Ontario, c'est que l'on contraint, par de nouveaux règlements, les enfants de cette race d'apprendre des matières comme l'arithmétique, la géographie, et le reste, dans une langue qu'ils ne comprennent pas. Cette obligation doit paraître assurément aussi absurde que tyrannique aux chefs de famille de la Nouvelle-Angleterre, s'ils supposent, par analogie, qu'on contraigne leurs enfants à apprendre ces mêmes matières en russe, en français ou en allemand, et rien que dans ces langues. Avec une telle méthode, des enfants de langue anglaise ne réussiraient jamais à apprendre de telles matières. Cela parut autrefois si évident aux autorités éducationnelles ontariennes qu'elles n'intervinrent et ne pensèrent même jamais à intervenir dans les écoles bilingues où nos Canadiens-français, — les premiers descendants d'Européens à s'établir dans l'Ontario,—faisaient enseigner à leurs enfants l'anglais comme une matière des plus désirables, mais aussi leur faisaient enseigner l'arithmétique et le reste dans leur langue maternelle. Telle fut la pratique raisonnable et humaine, avant la confédération et jusqu'à ces dernières années. Et, d'après cette coutume, nos Franco-Ontariens, n'étant aucunement contrariés, faisaient apprendre l'anglais à leurs enfants, comme langue nécessaire à leur avancement dans le commerce ou dans les affaires....

"Pourquoi a-t-on changé une politique si sensée? Pourquoi a-t-on commencé à harceler nos Franco-Ontariens, à les *vouloir pousser de force vers le but où ils se dirigeaient de bon gré?* La raison fondamentale, c'est que nos Orangistes voulaient se payer le luxe d'ennuyer les Canadiens-français; et nos politiciens en sont enfin venus à leur donner ce plaisir, parce que l'immigration récente d'un grand *nombre de cette espèce d'Anglais élevés de temps immémorial dans le mépris du français a de beaucoup accru la force politique de* cet élément orangiste. Une fois la persécution entreprise, il est devenu difficile d'y mettre répit, puisque l'élément persécuteur amusé est en grande majorité et continue de prendre plaisir à la colère des Canadiens-français outragés. Ceux-ci peuvent à la longue faire définir légalement leurs droits, en en appelant au tribunal suprême, le Conseil Privé, à Londres. Mais ce que dira ce tribunal peut aussi bien être écarté de manière méprisante, en pratique, que par la *majorité* ultra-protestante du Manitoba, qui depuis vingt ans, se rit de cette décision du Conseil Privé que les Catholiques Romains de cette province ont légalement droit à des écoles séparées.

"*Dans l'armée, on croyait autrefois parmi les soldats que le troupier consigné au violon avait le* droit, d'après la coutume, de vitupérer, à quelque degré que ce fût, son colonel ou tout autre de ses officiers. Les menaces proférées par le soldat ainsi incarcéré ne comptaient pour rien, on les imputait à une sorte de délire causé par la punition infligée. Les autorités canadiennes agiraient avec sens, si elles traitaient ainsi les gros mots de Lavergne. Et puis, qu'elles considèrent si ce ne serait pas de bonne politique d'arrêter la persécution qui a mis en colère ce jeune homme que sir Sam Hughes a dit être un bon diable, il y a quelques semaines. On pourrait parier en toute sûreté que les Orangistes ontariens,—*la plupart gentils garçons*, en dépit de leur mauvaise volonté irlandaise traditionnelle à l'endroit des catholiques romains et des Français,—approuveraient volontiers que l'on donnât aux Franco-Ontariens les mêmes règlements scolaires qu'avant, au moins d'ici à la fin de la guerre. *Une telle politique mettrait probablement fin aux dénonciations justes de MM. Lavergne et Bourassa.* Et elle aiderait les évêques et le clergé canadiens-français dans leur belle campagne de recrutement. Bref, elle serait excellente, à tous points de vue.

"Des gens raisonnables s'étonnent que le duc Connaught, notre *gouverneur-général de sang royal,* —le vice-roi le plus diplomate, le plus populaire et le plus prudent que le Canada ait jamais eu,—n'intervienne pas dans cette affaire. Il est vrai que sa grande popularité lui vient non seulement de son charme personnel et de son tact, mais aussi de sa modestie et de sa discrétion, poussées au point qu'il ne réclame aucun mérite de tout le travail que sa grande expérience militaire l'a mis en mesure d'accomplir, dans le domaine canadien. Il a laissé Sam Hughes en prendre pour lui tout le mérite. Mais, nous l'écrivons de la manière la plus respectueuse du monde, l'abstention peut aussi devenir un excès. Son Excellence Royale occupe une telle situation, qu'elle pourrait, au milieu des acclamations générales, faire entendre au ministère de l'Education, à Toronto, (discrètement ou autrement), que le temps est opportun de cesser la persécution à l'endroit des plus vieux habitants de l'Ontario. Si Lavergne et Bourassa continuent de rugir, une fois le grief disparu, ce sera le temps alors *d'employer judicieusement à leur* endroit la manière forte. Mais, comme ils sont tous deux fort loin d'être des insensés, ils font probablement tout ce bruit dans le seul but d'amener dans l'Ontario la réforme même dont nous parlons."

LE PAS, Man.

Sa Grandeur Monseigneur Charlebois, a reçu en présent une *magnifique* lampe de sanctuaire, cadeau fait par un prêtre des Etats-Unis.

—Le Révérend Père Rapet O. M.I., de l'île à la Crosse, est à l'évêché depuis le 8 janvier pour rétablir sa santé qui est fort débile Le Révérend Père est un des plus anciens missionnaires du Keewatin, ayant passé 36 années de sa vie de missionnaire à la mission de l'île à la Crosse, sans revoir la civilisation.

—Le Révérend Père Guy, O.M. I., curé de la paroisse, a offert un banquet, le 10 janvier au soir, aux membres de la chorale, en remerciements des services inappréciables que celle-ci avait rendus durant l'année 1915. Le banquet eut lieu à l'hôpital St. Antoine où les généreuses Sœurs avaient préparé une réception des plus cordiales. La soirée se passa gaiement et les membres de la chorale remercient chaleureusement le Révérend Père pour l'attention toute spéciale qu'il a su leur donner. De la chorale, étaient présents: Messieurs J. Demeules, maître chantre, G. Joyal, Patrice et Pascal Ducharme, L. Allard, Jos. Fredette, A. Lafontaine, P. D. Leggero, P. Taillon, R. Arial, Aurèlle Pelletier, D. F. de Trémaudan. Mesdames C. Bernard, D. Cuillerier et Mlle E. Boyer.

—Monsieur P. Cuillerier bâtit un nouveau magasin sur son lot situé au coin de la deuxième rue et de l'avenue Crosley.

—Il s'est vendu 13,827 peaux de fourrures pendant les premiers dix jours du mois de janvier.

—Dans une assemblée du Cercle Canadien Français tenue le 23 janvier, pour considérer s'il était à propos de contribuer au Fonds Patriotique, il fut décidé à l'unanimité que la somme de $35.00 qui fut collectée à cette assemblée, fut envoyée, non pas au Fonds Patriotique, mais au fonds de secours de nos frères d'Ontario. Il faut être bien prêt d'être écrasé sous la botte de l'oppresseur pour comprendre ce que c'est que d'être opprimé. Puissent nos frères des autres provinces comprendre dans quelle détresse nous sommes ici, aussi bien que dans l'Ontario pour qu'ils nous aident à remédier à cet état de choses. A la veille d'être sous le coup d'une loi injuste l'assemblée signifiait sa volonté: "Donnez-nous nos droits et nous ferons notre devoir."

—Samedi 22 janvier Mlle Birs, sous maîtresse à l'école bilingue de notre ville, était avertie par le bureau des commissaires d'écoles, qui lui, avait été avisé par le département de l'éducation, qu'elle devait cesser immédiatement de continuer à enseigner: que cette classe, —la classe des petits enfants,— était fermée. Les Dames de la Société de Bienfaisance se rassemblaient, le dimanche soir suivant, sous la présidence de Mme D. F. de Trémaudan. Après avoir étudié la question et considéré que c'était une injustice et une méchanceté de certains fanatiques de la commission scolaire, elles décidaient qu'elle continueraient la classe à leurs frais et Mlle Birs était informée par ces dames de continuer à enseigner, et qu'elles paieraient ses gages.

La Société locale de St. Jean-Baptiste s'est donnée pour devise: "Le Bien de Tous par l'Effort de Chacun". L'élection des officiers, de cette Société, avait lieu le 26 janvier et donna le résultat suivant: M. Joseph Desmeules, président, Messieurs Amédée Landry, 1er Vice-Président, Louis Allard, 2nd Vice-Président. Messieurs C. Bernard, E. Thivierge et A. P. Ducharme, Conseillers, le Révérend Père J. Guy, O.M.I., aumônier, D. F. de Trémaudan, secrétaire-trésorier.

—Les arpenteurs du Gouvernement arpentent en ce moment les terrains, exceptionnellement riches, le long de la rivière Carotte, ce qui permettra aux colons de s'établir.

—Une assemblée des catholiques du Pas avait lieu le dimanche 30 janvier. Cette assemblée avait été demandée pour décider si les catholiques devaient annexer leur école bilingue à l'école publique et voir leurs enfants mêlés aux enfants protestants. Il fut décidé d'une voix unanime que les catholiques reprendraient leurs écoles séparées telles qu'ils les avaient en 1912, 1913 et 1914. Après que l'assemblée en fut venue à la décision de soutenir leur école séparée. Sa Grandeur Monseigneur Charlebois, Vicaire Apostolique du Keewatin, toujours généreux, promit de donner la somme de $100 par année pour le soutien de l'école séparée. Une commission scolaire, choisie par les parents, fut nommée dont font partie le Révérend Père J. Guy, O.M.I., curé de la paroisse et Messieurs Joseph Smith et Adrien Taillon.

Chronique locale

—A l'assemblée du cercle de l'A. C. F. C. tenue lundi soir il a été décidé qu'à la prochaine réunion qui aura lieu probablement dans la première ou seconde semaine de mars, la question des écoles de la Saskatchewan sera traitée en conférence dialoguée par le R. P. Panhaleux et M. J. E. Morrier. Ce sera l'occasion de mettre en lumière sous une forme très intéressante les avantages et les défectuosités de notre régime scolaire. La date définitive de cette conférence sera annoncée plus tard. L'actualité du sujet, l'étude approfondie et détaillée qui en sera faite, s'imposent tout de suite à l'attention et éveillent déjà un vif intérêt dans toute la population franco-canadienne de la ville. Les dames seront [illegible] programme musical.

—[illegible] M. B. [illegible] avec M. W. J. [illegible]

[illegible]

—Depuis une couple de jours la température s'est adoucie au point de commencer à fondre la neige. Ce répit est apprécié après les froids excessifs que nous avons eus depuis deux mois.

—Des 11 [illegible] 1914, dix se sont enrôlés et un autre depuis.

—Le 188ème bataillon a fait une chaleureuse réception à son colonel M. Donaldson, député de Prince-Albert.

—Les séances du conseil de ville sont maintenant ouvertes au public.

—Le colonel Aikin du district de recrutement de Prince-Albert fournit les statistiques suivantes d'enrôlement par nationalités: en décembre 1915, 162 Canadiens; 195 Anglais; 39 Ecossais; 10 Irlandais; 47 Russes; 34 d'autres nationalités: total 487. En janvier, 59 Canadiens; 82 Anglais; 21 Ecossais; 6 Irlandais; 16 Russes; 19 d'autres nationalités. Total, 303.

La prolongation du parlement

Les deux partis ont conclu un arrangement pour prolonger d'un an la durée du parlement. On ne veut pas faire d'élections générales durant la guerre. Le parlement impérial devra amender [illegible] la constitution [illegible]. Le motif patriotique [illegible] que l'on fait valoir.

La Saskatchewan aussi aura le suffrage féminin

C'est la promesse faite par le premier ministre ces jours derniers à la délégation conduite par la présidente du "Provincial Franchise Board". Le mouvement fut inauguré et organisé il y a cinq ans dans la province par une suffragette d'Angleterre Miss Barbara Wylie, sœur du [illegible] Creek.

Les accusations de M. Bradshaw

Au parlement provincial de Régina M. Bradshaw, député de Prince-Albert, a porté une accusation en bloc contre tout le parti du gouvernement et demandé l'institution d'une Commission Royale composée des juges de la province pour faire enquête. M. Bradshaw prétend qu'il y a eu corruption au sujet de la législation des liqueurs et fraude dans les appropriations d'argent pour amélioration des chemins. Comme les accusations sont vagues et sans spécification de personnes, on a demandé à M. Bradshaw de préciser, et plusieurs députés se sont levés de leur siège pour exiger une mise en demeure claire et nette, mais M. Bradshaw s'y est refusé obstinément et en conséquence sa motion s'est trouvée hors d'ordre. Le gouvernement veut que lumière soit faite mais ne croit pas qu'il faille une machine aussi considérable que la Commission Royale pour juger d'accusations qui restent délibérément imprécises.

Les caisses rurales

La question a été discutée au parlement de Régina. Il est [illegible] dans l'intérêt des cultivateurs.

La main d'oeuvre

On [illegible] que la main d'œuvre [illegible] aux travaux de la terre [illegible] très rare cette année dans l'Ouest par suite du recrutement des soldats.

La gendarmerie du Nord-Ouest

[illegible] son contrat avec la Saskatchewan et l'Alberta pour une [illegible] de 5 ans, maintenant [illegible] de la gendarmerie à cheval. Chaque province paye $75,000 au [illegible] fédéral pour le maintien de 250 hommes de police.

Le parlement est gardé

La nouvelle salle de réunions des députés à Ottawa, au Musée Victoria, est maintenant strictement gardée. On a pris les mêmes mesures de précaution au parlement d'Edmonton et de Toronto.

La soldatesque de Calgary

Des scènes comme celles qui se sont produites la semaine dernière à Calgary, lorsqu'un millier de soldats de la garnison ont saccagé de fond en comble un restaurant de propriété allemande sont infiniment regrettables. Les coupables devraient être sévèrement punis pour l'honneur de la milice canadienne.

Piété filiale

Voici une bel exemple d'honnêteté et de piété filiale :

Un trésorier de la ville et du comté de St. Jean, Nouveau-Brunswick, M. Thomas M. Reid, mort en 1886, se trouvait d'après la vérification des comptes avoir soustrait à l'administration municipale la somme de $5,624.87. Le procès en réclamation fut abandonné. Mais il y a quelque temps le fils de l'ancien fonctionnaire, M. Charles S. Reid, de New-York offrait de payer la somme de $10,000 à la municipalité pour racheter la faute de son père et réhabiliter sa mémoire.

L'exemple mérite d'être cité lorsque l'on voit de nos jours dans la vie publique tant de violations de la justice qui ne sont jamais réparées.

Les Boches de l'Ontario

Le [illegible] Mast a rendu jugement contre les commissaires canadiens-français, M. Médéric Poirier et Jean Ménard, de l'école de Green Valley. Ils ont été condamnés à une amende de $500, dit le jugement si d'ici un mois ils ne se conforment pas au décret suivant: Ne faire aucun acte tendant à l'usage ou à la permission de l'usage du français comme langue d'instruction ou de communication dans l'école catholique romaine de la section 14 du township de Lancaster, et de plus, en autant qu'il est possible, empêcher par la suite l'usage du français qui serait contraire à la loi."

Le Boche le plus authentique d'Europe ou de Turquie n'aurait peut être pas eu même assez d'audace pour rendre une telle sentence, mais en Ontario le type est parfait....

Un général Boer à la tête des troupes anglaises en Afrique

Le général Smuts, membre du cabinet sud africain, remplace Sir Horace Smith Dorrien au commandant général des troupes anglaises. Le général Smuts fut, avec Botha l'un des chefs brillants de l'armée Boer, qui combattait les Anglais il y a à peine 15 ans.

Le recrutement

Le ministère de la milice fait savoir que le recrutement progresse à merveille et qu'il s'enrôle environ un millier de soldats par jour au Canada.

Avalanches dans les Montagnes Rocheuses

Une subdivision du C. N. R. dans les Montagnes Rocheuses a été bloquée durant trois semaines par la neige que des avalanches avaient amoncelée en certains endroits jusqu'à 30 pieds de hauteur.

La terre sanglante

[illegible] officiers supérieurs [illegible] tranchées françaises [illegible] remué autant de terre qu'il a fallu en enlever pour creuser le canal de Panama.

Mgr Béliveau à Rome

Monseigneur l'Archevêque de St. Boniface s'est embarqué le 10, à New-York, pour se rendre à Rome.

Complots diaboliques

Au banquet de réception donné à Mgr l'archevêque Mundelein de Chicago, du poison fut mis dans la soupe et cent convives furent malades. Les recherches de la police ont abouti à la découverte d'un complot de grande envergure pour détruire les églises, certains édifices publics et attenter à la vie des prêtres. On croit que ce sont les mêmes conspirateurs qui avaient essayé de faire sauter l'église St. Patrice de New-York l'an dernier, et on leur attribue divers autres attentats. Un italien du nom d'Allegrini a été arrêté. L'examen de ses papiers et de sa correspondance semble indiquer que certains chefs de cette organisation très étendue d'anarchistes et de destructeurs demeurent à Rome.

Le "Devoir" et la guerre

PAR M. BOURASSA

Le texte revu du discours prononcé par M. Bourassa au diner du *Devoir* vient d'être mis en vente aux bureaux du *Devoir* et dans les principales librairies.

Ce discours s'attache particulièrement à mettre en relief deux points principaux: le lien entre l'impérialisme et la question de race, le danger croissant de l'américanisation résultant du caractère de notre participation à la guerre.

Cette nouvelle brochure se vendra 15 sous l'exemplaire, $1.50 la douzaine, $10.00 le cent, — *frais d'expédition compris.*

Il ne sera fait aucun crédit de douzaine et de centaine pour les commandes de moins de 12 ou de 100 exemplaires, sauf pour les libraires.

Toute remise par chèque, bon-poste, etc., doit être *payable au pair à Montréal* et porter le timbre de guerre, ou être majorée de l'équivalent 15 sous pour perception de chèque et 2 sous pour la taxe de guerre. La même règle s'applique aux chèques des Etats-Unis.

Les remises en timbres doivent être faites en timbres-poste *ordinaires* du Canada, et non en timbres de guerre.

FILIATRAULT, Sask.

RETRAITE

Vers la fin du mois de janvier, Monsieur l'abbé Meindre, auxiliaire à Willow-Bunch, est venu nous donner une retraite de quelques jours, sur la demande de Monsieur le curé du Lac Pelletier, chargé de notre mission. L'énergie chrétienne de nos braves Franco-Canadiens a triomphé de la température un peu rigoureuse.

Le dimanche, la salle qui nous sert de chapelle se trouvait remplie, le matin, il y eut beaucoup de communions; à la grand'messe, on entendit pour la première fois l'harmonium acheté la veille, au nom des paroissiens de Filiatrault par Monsieur Edgard Goddu, qui eut la complaisance d'aller la chercher à 15 milles de la mission, par un froid glacial.

Dans l'après-midi, vêpres solennelles, sermon, rénovation des promesses du baptême par un petit groupe d'adolescents qui ce jour-là, faisaient leur première communion solennelle, consécration à la [illegible] Vierge puis bénédiction du Saint-Sacrement.

Le lendemain, lundi, clôture de la retraite par un service solennel pour tous nos chers défunts.

Le soir, nous avons eu une intéressante soirée récréative donnée par les habitants au profit de la mission.

Tout se passa avec beaucoup d'ordre, sous la direction de Monsieur Edgar Goddu, auquel nous adressons tous nos remerciements. Après une partie de cartes bien en règle, on vendit aux enchères les paniers fournis par les Dames et les Demoiselles, puis il y eut la rafle de plusieurs objets. La recette de la soirée produisit la somme de $150, c'est magnifique. Puis, le Révérend M. Meindre, notre éloquent prédicateur, dans une longue conférence, nous fit faire une intéressante et instructive promenade à travers les merveilles des deux mondes.

La soirée se termina par des chants et des monologues; l'orgue était tenu à tour de rôle par plusieurs artistes de la place.

Marché

Prince Albert

BLE	
No. 1 nord	106
No. 2 nord	103
No. 3 nord	100
No. 4 nord	97

Winnipeg

BLE	
No. 1 nord	124⅛
No. 2 nord	121⅞
No. 3 nord	118⅞
No. 4 nord	114⅞
Avoine.	
No. 2 C. W.	43½
No. 3 C. W.	41¼
Extra No. 1 fourrage	41¼
No. 1 fourrage	39¾
Orge.	
No. 3	68½
No. 4	63
Fourrage	57½
Lin.	
No. 1 N. W. C.	209½
No. 2 W. C.	206½